



Toute l'année

### // Pour qui ?

Tous les jeunes à partir de 15 ans bénéficiant d'un accompagnement éducatif

### // Quoi ?

#### Le parcours Droits Devant, qu'est-ce que c'est ?

- *Un livret* qui permet au jeune, à partir de 15 ans, de suivre ses démarches administratives et d'accès aux droits, en collaboration avec son référent.

Il sert de support pour aborder les étapes clés liées à l'identité, la citoyenneté et les droits, favorisant une approche accompagnée. Ce livret organise les démarches, limite les pertes d'informations, et encourage le dialogue et l'implication du jeune.

>> Livret téléchargeable [ici](#)

- *Un coffre-fort numérique* : une solution sécurisée et gratuite pour que chaque jeune puisse conserver ses documents personnels de manière pérenne, accessible via une application mobile, simple d'utilisation.

>> Pour ouvrir des coffres-forts numériques pour les jeunes, envoyez un mail à [itineraires@le-prado.fr](mailto:itineraires@le-prado.fr). Une formation à l'utilisation adaptée à votre emploi du temps, est également disponible.

- *Des ateliers thématiques* : couvrant 7 sujets : identité/citoyenneté, santé, droits sociaux, scolarité/formation/emploi, logement/vie quotidienne, mobilité et budget, animés par des partenaires experts de leur thématique. Ces ateliers visent à faire connaître les droits des jeunes et à les mettre en contact avec des ressources et des lieux d'accompagnement pour l'accès à leurs droits.

>> Les ateliers sont disponibles en ligne via notre catalogue numérique et peuvent être organisés sur demande en fonction du calendrier.

- *Un espace game de l'autonomie* : Relève le défi en équipe pendant une heure et revis les gestes quotidiens que tu seras amené à accomplir de manière ludique (comme la gestion des soins, la mobilité, le budget, etc.).

>> Possibilité d'animation au sein de votre établissement, sur demande ! Information et inscription à [itineraires@le-prado.fr](mailto:itineraires@le-prado.fr)

- **Télécharger le Flyer Droits Devant [ici](#).**